



Séparation en Indivision

Par Jopie

Bonjour,

J'ai une question au sujet d'une séparation et d'une maison acquise en indivision. Avec mon conjoint nous avons acheter une maison dont j'ai 82 % des parts et mon conjoint 18 %. Nous ne sommes pas pacser et je voudrais racheter sa part mais lui veux à tout prix vendre la maison , en a t-il le droit ?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Mme Pierre